

## Déclaration du G7 sur le soutien à l'Ukraine

Nous, chefs d'État et de gouvernement du Groupe des Sept (G7), exprimons notre solidarité constante avec l'Ukraine et réaffirmons notre détermination sans faille à soutenir le gouvernement et le peuple ukrainiens alors qu'ils défendent avec courage la souveraineté et l'intégrité territoriale de leur pays et qu'ils luttent pour un avenir pacifique, prospère et démocratique. Nous nous félicitons de la décision prise par le Conseil européen d'accorder le statut de pays candidats à l'Ukraine et à la Moldavie. Nous continuerons d'apporter un soutien financier, humanitaire, militaire et diplomatique à l'Ukraine et nous nous tiendrons à ses côtés aussi longtemps que nécessaire. Ce faisant, nous nous engageons à faire preuve de responsabilité et de solidarité au niveau mondial en œuvrant pour traiter les répercussions de l'agression russe au niveau international, en particulier sur les plus vulnérables.

**Condamnation de la guerre menée par la Russie.** Nous demeurons consternés par la guerre d'agression brutale, injustifiable et illégale menée par la Russie contre l'Ukraine avec l'aide de la Biélorussie, qui ne fait suite à aucune provocation, et nous continuons de la condamner. Nous condamnons et n'accepterons pas les tentatives répétées de la Russie de redessiner les frontières par la force. Cette guerre dévastatrice a des conséquences dramatiques qui vont bien au-delà de l'Europe. Elle constitue une violation flagrante du droit international et enfreint notamment la Charte des Nations Unies de façon grave. Elle compromet fortement le système international fondé sur des règles de droit sur lequel reposent la paix, la prospérité et la sécurité internationales. Nous condamnons également les tentatives de la Russie de remplacer des autorités ukrainiennes démocratiquement élues par des dirigeants sans légitimité. Nous exigeons à nouveau que la Russie mette fin à cette guerre qu'elle a déclenchée, cesse immédiatement et sans condition toutes les hostilités et retire ses troupes et son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues. Nous réitérons notre condamnation de l'utilisation injustifiable par la Russie d'un discours et de menaces concernant l'emploi de l'arme nucléaire. La Russie doit respecter ses engagements internationaux, notamment ses engagements relatifs à l'interdiction de l'utilisation des armes chimiques, biologiques et nucléaires. Nous exhortons la Russie à adopter un comportement responsable et à faire preuve de retenue, et nous réaffirmons que toute utilisation de ce type d'armes serait inacceptable et aurait de graves conséquences. À cet égard, nous exprimons notre vive préoccupation suite à l'annonce par la Russie qu'elle pourrait transférer à la Biélorussie des missiles à capacité nucléaire.

**Soutien aux efforts de l'Ukraine pour mettre fin à la guerre.** Nous sommes déterminés à aider l'Ukraine à faire respecter sa souveraineté et son intégrité territoriale, à se défendre et à décider seule de son avenir. C'est à l'Ukraine qu'il revient de décider d'un règlement de paix futur, sans aucune pression ni influence extérieure. Nous poursuivrons la coordination de nos actions pour répondre aux besoins urgents de l'Ukraine en matière d'équipements militaires et de défense. Nous continuerons également de coordonner nos efforts pour lui

fournir un soutien matériel, économique et dans les domaines de la formation, de la logistique et du renseignement pour renforcer ses forces armées.

**Engagement en faveur de la sécurité et de la résilience de l'Ukraine.** Dans le but de parvenir à un règlement de paix viable après la guerre, nous sommes prêts à rechercher un accord sur des engagements durables en matière de sécurité entre l'Ukraine et les pays et institutions intéressés, pour aider ce pays à se défendre, à s'assurer un avenir libre et démocratique et à dissuader à l'avenir la Russie de toute nouvelle agression. Nous sommes prêts à renforcer encore la résilience de l'Ukraine en développant notre coopération en matière d'échange de renseignement et d'informations, de sécurité de l'information et de sûreté maritime. Nous continuerons d'aider l'Ukraine à défendre ses réseaux contre les cyberincidents et nous développerons notre coopération dans les domaines de la sécurité énergétique, de la sécurité et de la sûreté des matières et des installations nucléaires, et des questions environnementales et de consommation d'eau. Nous continuerons d'appuyer l'Ukraine pour qu'elle résiste aux menaces qui pèsent sur ses institutions, ses valeurs et ses principes démocratiques, notamment en apportant un soutien aux médias libres et en luttant contre la désinformation et l'ingérence dans les processus démocratiques.

**Aide humanitaire.** La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques indiscriminées contre des civils et des infrastructures civiles ont causé d'immenses souffrances et des pertes humaines innombrables. En conséquence, nous assistons aujourd'hui au déplacement de populations le plus important en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. En tant que G7, nous avons versé depuis le début de l'année et nous nous sommes engagés à fournir une aide humanitaire d'un montant de plus de 2,8 milliards de dollars des États-Unis. Nous soulignons notre engagement commun de continuer d'apporter une aide humanitaire significative aux personnes touchées par la guerre menée par la Russie, en particulier pour protéger les femmes et des enfants.

**Soutien aux déplacés internes et aux réfugiés ukrainiens.** Nous réaffirmons notre détermination à protéger et à aider les personnes déplacées de force à l'intérieur de leur pays et les réfugiés, ainsi qu'à apporter une assistance aux pays d'accueil. Nous saluons la solidarité et les efforts de tous les pays qui soutiennent l'Ukraine en accueillant des réfugiés fuyant les zones de combat. Nous accroîtrons notre soutien en apportant une aide à court et moyen terme, ainsi qu'en renforçant l'accès à divers services d'aide destinés aux personnes déplacées et touchées par la guerre, tant en Ukraine que dans les pays d'accueil. À cette fin, nous adoptons la Plateforme de soutien à la Moldavie. Nous nous efforcerons de permettre un passage sûr aux réfugiés, notamment en simplifiant encore les procédures d'immigration et les exigences en matière de visas, et d'intensifier nos efforts pour prévenir et combattre le risque accru de traite des êtres humains parmi la population réfugiée, composée pour la majeure partie de femmes et d'enfants. Nous souhaitons faciliter encore l'intégration des réfugiés venant d'Ukraine sur nos marchés du travail, protéger et garantir leurs droits du

travail, et leur donner accès à une protection sociale adaptée et à l'éducation aussi longtemps que nécessaire.

**Respect du droit international humanitaire.** Nous appelons la Russie à se conformer à ses obligations en vertu du droit international humanitaire. Nous lui demandons instamment de permettre immédiatement un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave et de garantir des couloirs de passage en toute sécurité pour que l'aide humanitaire puisse être livrée dans les villes assiégées et que les civils puissent atteindre la destination de leur choix en toute sécurité. De plus, nous demandons à la Russie de permettre immédiatement le retour en toute sécurité des ressortissants ukrainiens emmenés en Russie contre leur gré, souvent par la force. Nous soulignons également qu'il est nécessaire de garantir la protection des organisations humanitaires neutres et impartiales et de leur personnel opérant en Ukraine. La Russie et ses mandataires doivent respecter le droit international humanitaire, notamment les droits et les garanties accordés aux prisonniers de guerre conformément aux Conventions de Genève. Nous dénonçons les simulacres de procès débouchant sur la condamnation à mort de membres des forces armées ukrainiennes.

**Obligation de rendre des comptes pour les crimes de guerre.** Les crimes de guerre et les autres atrocités ne peuvent rester impunis. Nous condamnons dans les termes les plus fermes les attaques qui sont menées actuellement contre des civils et des non-combattants, le ciblage systématique d'infrastructures essentielles, d'écoles et de jardins d'enfants, du personnel soignant et des installations médicales, ainsi que les violences sexuelles et fondées sur le genre liées au conflit en Ukraine. Nous condamnons également le ciblage délibéré de sites culturels ukrainiens et nous considérons la destruction du patrimoine ukrainien par les forces russes et l'interdiction de la langue et des médias ukrainiens dans les zones temporairement sous contrôle russe comme une tentative de détruire l'identité historique et culturelle de l'Ukraine. Nous saluons et soutenons le travail en cours visant à enquêter sur les crimes de guerre et les autres crimes odieux, conduit notamment par le procureur de la Cour pénale internationale et la Commission d'enquête internationale indépendante mandatée par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH), ainsi que les travaux de la mission d'expertise du mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et les enquêtes nationales menées par le Parquet général d'Ukraine. Nous saluons les efforts déployés pour accroître la coopération entre toutes les enquêtes menées en Ukraine et nous intensifierons notre coopération policière et judiciaire avec ce pays ainsi qu'avec les organisations compétentes. Nous saluons les efforts déployés au niveau national en matière d'enquête et dans le domaine judiciaire, dans le respect du principe de la compétence universelle lorsque celui-ci est reconnu par la législation nationale. Les auteurs directs de crimes de guerre et d'autres atrocités criminelles, ainsi que les autorités et les dirigeants militaires qui en portent la responsabilité, doivent rendre des comptes, conformément au droit international.

**Refuge pour les dissidents fuyant la répression politique en Russie.** Nous sommes préoccupés par la répression intérieure toujours plus forte en Russie qui accompagne la guerre d'agression brutale russe contre l'Ukraine, en particulier à l'encontre des journalistes indépendants, des défenseurs des droits de l'Homme et des figures de l'opposition, ainsi que de citoyens ordinaires. Nous fournirons une protection aux Russes persécutés par le régime russe, en conformité avec nos lois et règles nationales.

**Améliorer la sécurité alimentaire.** La Russie est grandement responsable des menaces croissantes qui pèsent sur la sécurité alimentaire mondiale en raison du conflit. Son agression de l'Ukraine qui ne faisait suite à aucune provocation, marquée par des bombardements, des sièges et des pillages, empêche l'Ukraine d'exporter ses produits agricoles et entrave sa capacité de production, provoquant une forte hausse des prix et accroissant l'insécurité alimentaire pour des millions de personnes dans le monde entier, notamment les femmes et les enfants. Nous appelons instamment la Russie à cesser sans condition ses attaques sur les infrastructures agricoles et de transport et à permettre le libre passage des cargaisons agricoles au départ des ports ukrainiens de la mer Noire. Nous sommes unis dans notre détermination à soutenir fermement l'Ukraine pour qu'elle puisse exporter céréales, huiles et autres produits agricoles et nous encouragerons des initiatives coordonnées pour promouvoir la sécurité alimentaire mondiale et remédier aux causes de la crise alimentaire mondiale en constante évolution.

**Sanctions.** Nous réaffirmons notre attachement aux mesures de sanction sans précédent que nous avons adoptées de manière coordonnée en réponse à la guerre d'agression menée par la Russie et dont les effets s'amplifieront dans le temps. Nous sommes déterminés à maintenir et à intensifier la pression économique et politique internationale sur le régime du président Poutine et sur ses suppôts en Biélorussie pour priver la Russie des moyens économiques de poursuivre sa guerre d'agression contre l'Ukraine, et nous continuerons de faire un usage ciblé des sanctions coordonnées aussi longtemps que nécessaire, agissant de concert à toutes les étapes. Notre recours aux sanctions vise à défendre l'ordre international fondé sur des règles de droit, que la Russie a violé de façon flagrante. À cette fin, nous adoptons l'annexe sur le soutien à l'Ukraine par des sanctions responsables contre la Russie.

Pour intensifier encore nos mesures économiques contre la Russie, nous nous engageons collectivement à prendre les mesures suivantes dans les jours et semaines à venir, dans le respect de nos pouvoirs et procédures juridiques respectifs. Nous continuerons d'examiner de nouvelles façons d'isoler la Russie pour qu'elle ne participe pas au marché mondial et de lutter contre le contournement de nos sanctions. Nous sommes déterminés à réduire les revenus de la Russie, y compris ceux provenant de l'or. Nous continuerons de cibler les activités de contournement des sanctions et de substitution aux importations. Nous

continuerons de réduire les revenus des exportations de la Russie en prenant de nouvelles mesures pour diminuer encore notre dépendance vis-à-vis de l'énergie russe comme exposé dans la partie sur l'énergie de notre Communiqué. Nous poursuivrons notre harmonisation de nos droits de douanes relatifs aux importations russes nous étudierons les moyens possibles, conformément à nos législations respectives, pour utiliser le cas échéant ces revenus pour aider l'Ukraine. Nous harmoniserons et accroîtrons les sanctions ciblées pour réduire encore l'accès de la Russie aux intrants industriels, aux services et aux technologies essentiels produits par nos économies, en particulier ceux qui soutiennent la base industrielle de défense et le secteur des technologies de la Russie. Enfin, nous augmenterons le coût de la guerre russe contre l'Ukraine en imposant des sanctions ciblées visant les responsables de crimes de guerre, les personnes exerçant un pouvoir illégitime en Ukraine et celles qui appuient les efforts déployés par la Russie pour accroître l'insécurité alimentaire mondiale en volant et en exportant des céréales ukrainiennes ou en tirant profit par ailleurs de la guerre de manière illégitime.

Alors même que nous imposons des coûts importants à la Russie et aux complices de son agression, nous continuerons de soutenir l'économie mondiale et de prendre des mesures pour permettre l'atténuation des effets indirects de nos sanctions, en particulier s'agissant des besoins humanitaires et des autres besoins fondamentaux, ainsi que des populations vulnérables. Nous continuerons de veiller à ce que l'adoption de nouvelles mesures ne prenne pas pour cible l'alimentation et permette la libre circulation des produits agricoles, et nous ne ménagerons pas nos efforts pour réduire autant que faire se peut les possibles effets indirects négatifs et les retombées de nos sanctions sur les pays tiers, notamment les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Nous sommes unis dans notre détermination à mettre pleinement en œuvre et à faire respecter ces mesures et nous restons attentifs à l'évitement des sanctions et à la substitution de nos exportations. Rappelant les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies des 2 et 24 mars 2022, nous appelons tous les pays à défendre à nos côtés les principes de la Charte des Nations Unies et à unir leurs efforts aux nôtres en prenant des mesures similaires.

**Soutien économique et financier.** Aujourd'hui nous sommes prêts à donner, nous avons déjà annoncé ou fourni un total pouvant atteindre 29,5 milliards de dollars des États-Unis depuis le début de l'année en soutien budgétaire pour aider l'Ukraine à remédier à son déficit de financement et lui permettre de continuer à assurer les services essentiels pour la population ukrainienne. De manière générale, cette aide est nécessaire de toute urgence et vient s'ajouter au soutien économique de plus de 60 milliards de dollars apporté entre 2014 et 2021. Nous saluons et soutenons les travaux en cours dans l'ensemble des institutions financières internationales (IFI) sur l'octroi de financements supplémentaires significatifs à l'Ukraine, notamment les mécanismes de financements multidonateurs pour l'Ukraine de la Banque mondiale et la mise en place du compte administré multidonateur pour l'Ukraine du

FMI. Nous attendons avec intérêt le soutien supplémentaire prévu pour les entreprises publiques et le secteur privé ukrainiens dans le cadre de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et de la Société financière internationale, qui s'élève à 3,5 milliards de dollars des États-Unis. Nous soutiendrons la BERD, en apportant notamment un soutien spécifique aux infrastructures essentielles, en particulier pour garantir les crédits de la BERD aux entreprises dans les secteurs du gaz, de l'électricité et du transport. Pour l'ensemble du soutien que nous apportons, nous œuvrons actuellement à accélérer d'urgence le versement de nos engagements financiers à l'Ukraine. Nous nous engageons également à aider l'Ukraine à optimiser ses capacités d'exportation. Nous demandons à nos ministres des Finances de continuer à travailler avec les IFI et l'Ukraine pour évaluer les besoins de financement de ce pays et y répondre. Nous chargeons les ministres du Commerce des pays du G7 d'étudier des propositions concrètes pour soutenir les efforts de relance déployés par l'Ukraine grâce aux échanges commerciaux, par exemple la suspension des droits de douane sur les exportations ukrainiennes.

**Reconstruction.** Nous sommes conscients de la destruction terrible des infrastructures en Ukraine, notamment des infrastructures sociales et publiques de base, des villes et des installations industrielles et agricoles et nous reconnaissons qu'il est urgent de reconstruire immédiatement les infrastructures essentielles. Nous sommes prêts à soutenir un programme international de reconstruction, élaboré et mis en œuvre par l'Ukraine en coordination étroite avec les organisations et les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour encourager une reprise durable, résiliente, solidaire et verte qui favorise des institutions démocratiques fortes, l'état de droit et des mesures de lutte contre la corruption. À cette fin, nous nous réjouissons de l'initiative de la présidence d'organiser avec l'Ukraine une conférence internationale de haut niveau réunissant des experts pour progresser dans l'élaboration d'un plan de reconstruction global. Nous soutenons l'appui apporté par le Groupe de la Banque mondiale et le paquet de résilience de la BERD, ainsi que les travaux menés actuellement par l'Union européenne et ses États membres au sujet d'une plateforme de reconstruction de l'Ukraine et d'un fonds de solidarité. Les populations locales, les organisations de la société civile, notamment les organisations de défense des droits des femmes, et le secteur privé doivent participer activement à la préparation de l'avenir de l'Ukraine. Le programme de reprise et de reconstruction doit renforcer la résilience et la cohésion sociale au niveau local en veillant à ce que tous les membres de la société, en particulier les plus touchés par la guerre, en profitent de manière équitable. Nous sommes fermement déterminés à soutenir la reconstruction de l'Ukraine et accentuerons nos efforts respectifs à cet effet. Nous étudierons également d'autres solutions viables pour répondre aux besoins humanitaires de l'Ukraine, soutenir une reprise rapide et la reconstruction du pays, notamment en utilisant les avoirs russes gelés conformément à notre législation nationale. Nous appelons l'ensemble de nos

partenaires à se joindre à nos efforts et à s'engager à nos côtés pour aider l'Ukraine à reconstruire son avenir.